

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'HYDRAULIQUE

LA CULTURE DE LA TOMATE INDUSTRIELLE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL : ACQUIS ET PERSPECTIVES



Décembre 2005

S O M M A I R E

INTRODUCTION	3
1. DEVELOPPEMENT DE LA TOMATE DANS LA VALLEE DU FLEUVE	
SENEGAL	3
1.1. DE 1960 A 1970 : LA PROMOTION DE LA RIZICULTURE DANS LA VALLEE	3
1. 2. DE 1970 A 1995 : INTRODUCTION ADMINISTREE DE LA TOMATE INDUSTRIELLE.....	4
1.3. A PARTIR DE 1995 : IMPLANTATION ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE TOMATE	
INDUSTRIELLE	5
2. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	7
3. CONCLUSION.....	9

F I G U R E S

Figure 1 : Evolution des performances de la tomate industrielle de 1974/75 à 1994/95.	4
Figure 2 : Evolution des performances de la tomate industrielle de 1995 /96 à 2004 /005	6

T A B L E A U

Tableau 1 : Données technico-économiques	7
Tableau 2: Plan d'actions pour le développement durable de la Filière Tomate Industrielle	
(Horizon 2008)	8

INTRODUCTION

L'aménagement de la Vallée du Fleuve Sénégal et le développement des productions agricoles irriguées, ont été une préoccupation permanente des autorités depuis l'indépendance. La vallée du Fleuve Sénégal est une zone agro-écologique à fort potentiel de développement agricole, constituée par une disponibilité importante en eau douce, des conditions climatiques permettant plusieurs cycles de culture dans l'année et un capital humain important.

Ainsi, d'ambitieux programmes de mise en valeur ont été initiés pour permettre à cette région et à l'ensemble du pays de mieux valoriser ces énormes potentialités afin d'améliorer les conditions de vie des populations, de couvrir les besoins alimentaires du pays, de promouvoir un tissu agro-industriel viable, créateur efficace d'emplois et de richesse nationale et de contribuer significativement à l'amélioration de la balance commerciale du pays par l'exportation de productions agricoles.

Dans la gamme des cultures pratiquées dans la Vallée, en dehors du riz qui est la spéculation la plus fédératrice et la plus importante en terme de superficies, *la tomate industrielle* est apparue comme la principale culture agro-industrielle de la Vallée.

En effet, poursuivant un objectif d'accroissement du domaine aménagé et de la promotion des spéculations autres que le riz, la tomate industrielle a été introduite en 1970/1971 dans le Delta et voit ses superficies s'accroître et s'étendre à la Vallée, notamment à Podor.

Elle a enregistré, à partir de cette date :

- un essor rapide avec une forte progression des superficies,
- de gros investissements industriels par l'implantation de deux usines (Savoigne et Dagana),
- une organisation de la filière avec la création du Comité National de Concertation sur la Tomate Industrielle (CNCFTI) en 1995.

Aujourd'hui, la Filière Tomate Industrielle a atteint un tel niveau de performances technico-économiques, d'organisation et suscite tellement d'engouement auprès des Producteurs, qu'il est important de renforcer les acquis positifs enregistrés, de renforcer sa stabilité et de conquérir les marges de progrès encore disponibles.

Pour ce faire, il sera examiné dans ce document, d'abord l'évolution du développement de la Tomate Industrielle dans la Vallée du Fleuve Sénégal, ensuite, seront exposés les conditions de sa production, les atouts et les facteurs de risque à prendre en charge et enfin, sera formulée l'esquisse d'un scénario et d'un plan d'actions pour son implantation durable.

1. Développement de la tomate dans la vallée du fleuve sénégal

Le processus de développement agricole de la Vallée du Fleuve Sénégal met en exergue trois grandes périodes :

- 1960-1970 : la promotion des productions vivrières (le riz principalement);
- 1970-1990 : l'amorce de diversification des cultures avec l'introduction de la Tomate Industrielle ;
- à partir de 1995 : une expansion de la diversification avec les productions horticoles (oignon, patate douce, gombo,...) qui ont pris de l'importance, et agro-industrielles (arachide, coton) qui sont en émergence.

1.1. de 1960 à 1970 : la promotion de la riziculture dans la Vallée

Pour rappel, il convient de signaler que l'objectif de poursuivre le développement de la production rizicole, par le gouvernement sénégalais est le résultat d'un changement de politique agricole.

En effet, la fin des années 60 a coïncidé avec un ensemble d'événements que sont :

- le début d'un cycle de sécheresse avec sa conséquence négative sur la production arachidière et donc sur les revenus d'exportation ;

- la perte en 1967 de la subvention française à l'arachide avec l'entrée de la France à la Communauté Economique Européenne. Ce soutien représentait un sixième des revenus totaux d'exportation ;
- la hausse de 40% des cours mondiaux des denrées alimentaires entre 1966 et 1968.

Ces facteurs conjugués, ont fortement pesé sur le budget national et amené l'Etat sénégalais à abandonner l'objectif d'accroissement des revenus, fondé sur le développement des exportations arachidières, en faveur d'un objectif nouveau : la sécurité de la production alimentaire nationale.

Dans cette nouvelle optique, la Vallée du Fleuve Sénégal a affiché des conditions agro-climatiques très favorables pour le développement de la riziculture du fait que les conditions dans lesquelles elle s'y développe sont éminemment favorables et ne présentent pas de contrainte rédhibitoire.

Aussi, pour réduire les importations massives de produits vivriers, l'Etat a accentué ses efforts dans l'aménagement des terres irriguées et la promotion, dans un premier temps, de la riziculture dans la Vallée.

Pendant cette période la promotion de la riziculture est accompagnée par :

- une extension des AHA sur d'autres types de sols que ceux exclusivement rizicultivables,
- la reconversion des AHA en submersion contrôlée en AHA en maîtrise totale de l'eau (GA, PIV),
- des activités de recherche de l'ISRA sur l'intensification et la diversification des cultures de la VFS,
- la production de tomate, en régie, par la SOCAS pour alimenter son unité de transformation,

la Tomate Industrielle a été introduite dans la Vallée pour amorcer la diversification des cultures.

1. 2. de 1970 à 1995 : introduction administrée de la tomate industrielle

Pendant cette période et sous l'encadrement de la SAED, les superficies emblavées affichent un développement significatif, suite à l'initiation des Producteurs à la conduite de cette culture qu'ils ont rapidement adoptée.

Ainsi, de 1991/92 à 1994/95, malgré la stagnation des emblavures autour de 2 000 ha/an, du fait des premiers effets du retrait de la SAED des opérations de travaux du sol, de la fourniture des intrants (engrais, produits phytosanitaires, semences, etc.) et de l'arrivée des prestataires privés, les charges de production s'alourdissent et les producteurs éprouvent des difficultés pour respecter l'itinéraire intensif.

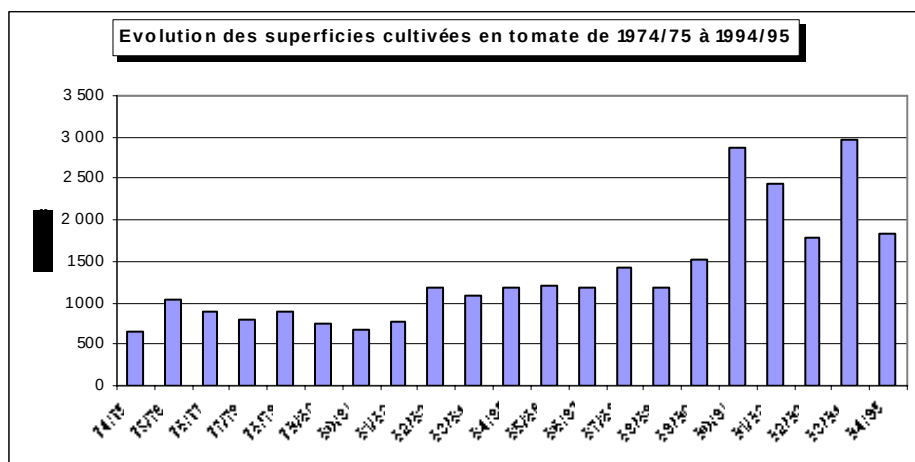
Ceci se déteint sur la productivité qui baisse fortement jusqu'en 1994/95, date à laquelle la dévaluation du franc accentuera le renchérissement des coûts des facteurs de production, et exacerbera la crise.

Malgré tout, il a été enregistré des avancées notoires relativement aux :

- superficies emblavées qui ont évolué de moins de 700 ha à parfois près de 3000 ha,
- rendements qui fluctuent entre 10 t/ha et 25 t/ha, en moyenne,
- productions qui varient entre de 10 000 tonnes et 80 000 tonnes.

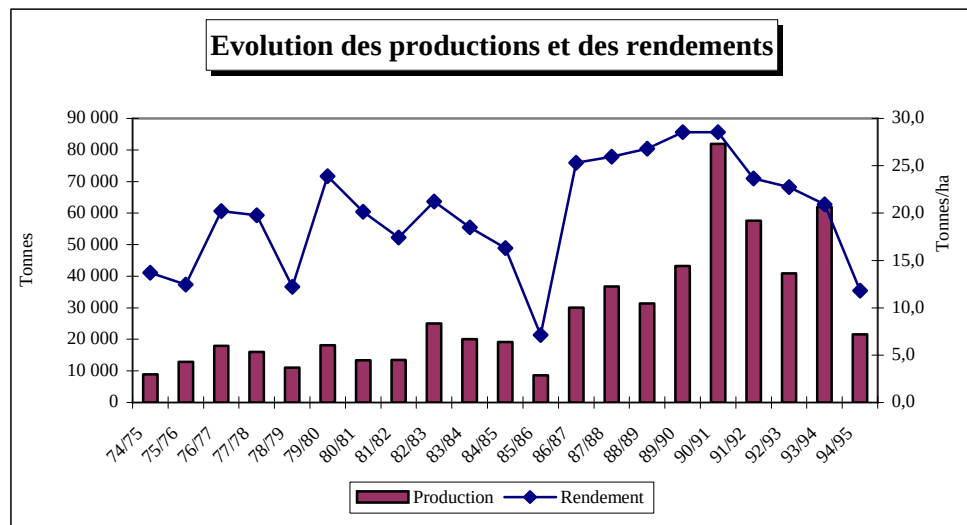
Cependant, comme indiqué dans les graphiques ci-dessous, ces performances sont caractérisées par leur instabilité, notamment pour les rendements et donc les productions, qui affichent une évolution en dent de scie.

Figure 1 : Evolution des performances de la tomate industrielle de 1974/75 à 1994/95.



Il apparaît en effet, pendant cette période, une progression relativement régulière des superficies qui traduit l'engouement des Producteurs pour cette spéculation qui leur procure des ressources financières très substantielles.

Pour la production, malgré son irrégularité, elle était suffisamment importante pour susciter l'intérêt et justifier l'implantation de l'usine de la SNTI à Dagana, après celle de la SOCAS à Savoigne. Ces deux unités achetaient et traitaient toute la tomate apportée par les Producteurs.



Pendant toute cette période la SAED a pris en charge la résolution des contraintes qui entravaient le développement stable de cette filière et qui sont pour l'essentiel, relatives :

- à la non maîtrise par les Producteurs de la gestion de l'eau au niveau des nouveaux types d'AHA et par rapport à certaines contraintes (plante hydrophobe, remontée saline),
- à l'imparfaite adoption de certaines techniques de production, notamment la nécessaire protection phytosanitaire préventive de cette culture fortement attaquée,
- à l'organisation inadéquate des producteurs pour la gestion de cette culture (planification des opérations culturales, en particulier la mise en place et les récoltes),
- aux défaillances récurrentes de l'Industriel pour la réception à l'usine de la production.

Ainsi, en plus des activités d'intermédiation entre les Producteurs et les autres intervenants, d'importants programmes de R&D pour l'amélioration de l'itinéraire technique couplé à d'intenses activités de conseil pour leur adoption, ont été mis en œuvre par la SAED pour assurer la viabilité de cette filière.

1.3. à partir de 1995 : Implantation et développement de la Filière Tomate Industrielle

Après la période de l'introduction administrée mais aussi d'initiation, l'Etat Sénégalais a engagé à partir de la fin des années 80, un programme de désengagement et de libéralisation des filières agricoles. Sa mise en œuvre a été progressive et les étapes majeures se sont déroulées après la dévaluation du franc CFA de janvier 94. Accompagnant cette nouvelle orientation stratégique, la SAED a entrepris d'importants chantiers dans la prise en charge et l'organisation des filières agricoles avec l'appui et la mise en place d'Interprofessions. Elle a ainsi réorganisé et réorienté ses interventions en mettant en place des programmes techniques d'appui à la mise en valeur avec une approche « filière » qui assure un encadrement technique rapproché et de qualité et une prise en charge négociée dans un cadre de concertation permanente avec les professionnels des filières individualisées.

C'est dans ce cadre qu'en 1995, il a été mis en place, sur initiative de la SAED, le « *Comité National de Concertation sur la Filière Tomate Industrielle* » qui regroupe les Organisations de Producteurs, les Transformateurs, la CNCAS, les Fournisseurs d'intrants, les Prestataires de services, les Institutions de recherche, etc.

Pour cette filière, un programme technique est élaboré en relation avec tous ces intervenants et une équipe technique SAED, pluridisciplinaire et s'appuyant sur le dispositif de conseil de base, est chargée de l'appui et du conseil.

Outre les résultats prometteurs enregistrés, il est noté une dynamique d'ensemble vers une conquête des marges technico-économiques encore disponibles au niveau de cette filière.

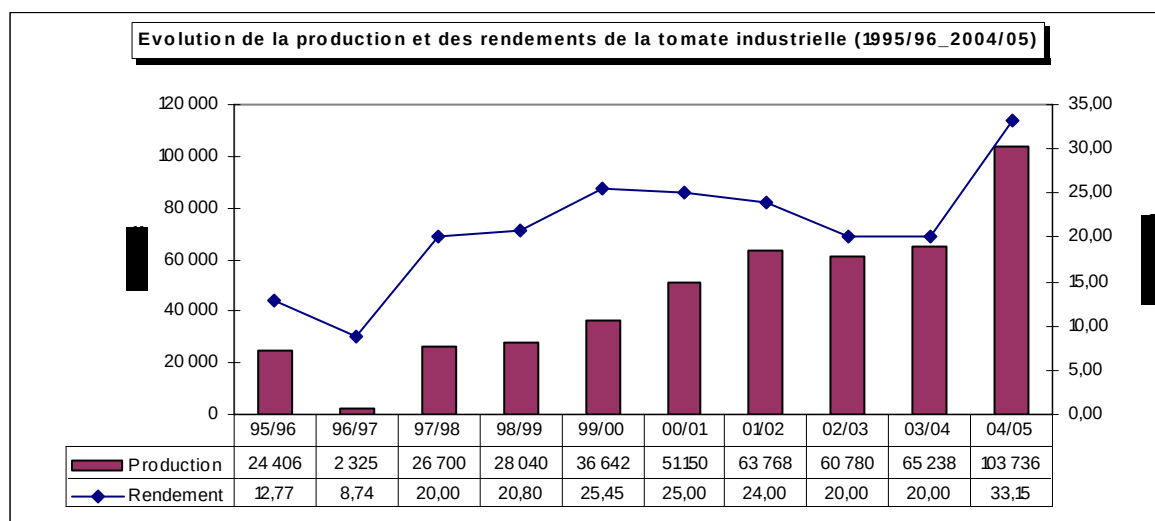
La redynamisation de la filière avec la création du Comité Interprofessionnel de la filière Tomate Industrielle, qui intervient à tous les niveaux (préparation campagne, approvisionnement en intrants, financement, suivi, commercialisation), le renforcement de la surveillance phytosanitaire (avec la mise en place d'une cellule de suivi phytosanitaire : SAED, ISRA, DPV) ont beaucoup contribué à l'amélioration de la situation.

Aujourd'hui, la mise en place d'une campagne de tomate suit un processus piloté par ce Comité et dont les grandes étapes sont les suivantes :

- bilan exhaustif de la campagne précédente avec tous les acteurs, en assemblée générale,
- définition, lors de ces assises, des objectifs de la campagne à venir,
- négociation avec l'Industriel sur les prix de vente de la production,
- élaboration et négociation d'un contrat de culture avec l'Industriel,
- élaboration concertée de l'itinéraire technique à appliquer,
- établissement des appels d'offres pour la fourniture d'intrants et de matériels,
- établissement de planning de mise en place des cultures pour éviter une production groupée,
- rencontre de quinzaine (pendant toute la campagne) pour assurer le suivi des opérations arrêtées.

Les effets conjugués de toutes les actions entreprises par les différents acteurs se sont traduits par une évolution de la filière dont les grandes tendances sont représentées dans le tableau ci-après :

Figure 2 : Evolution des performances de la tomate industrielle de 1995 /96 à 2004 /005



Après la crise de 1996/97 (266 ha avec moins de 10 t/ha), les performances évoluent à la hausse.

Ainsi, à partir de 1997/98, avec les mesures d'appui à la filière, les producteurs s'ajustent, intensifient les pratiques et la filière opère une reprise. La production passe de 26 700 tonnes en 1997/98 à 103 504 t/ha en 2004/2005 avec un rendement moyen de 33,15 t/ha et des pointes dépassant 45t/ha. Les performances observées de manière relativement stable depuis 2001, ont accentué l'engouement des Producteurs au point que ceux des autres localités (notamment de Matam) ne cessent de réclamer l'extension de cette culture à leur Région.

En effet, la tomate industrielle représente aujourd'hui, au niveau du système de production des exploitants de la Vallée, la culture riche qui, non seulement pallie, en cas de besoin, les insuffisances enregistrées sur les autres spéculations, mais surtout celle qui offre des ressources financières importantes et stables pour réinvestir dans les autres domaines du système (culture oignon sur autofinancement, élevage, achat matériels agricoles, commerce...).

Comme illustration, la campagne 2004/2005 affiche des indicateurs très intéressants :

- Superficie cultivée : 3 123 ha,
- Rendement moyen observé : 33,15 tonnes par ha,
- Production totale : 103 504 tonnes,
- Quantité livrée aux usines : 80 000 tonnes,
- Valeur production : 5,07 milliards Fcfa,
- Total des charges d'exploitation : 1,20 milliards de Fcfa,
- Marge brute d'exploitation : 3,87 milliards de Fcfa,
- Marge brute à l'ha : 1 238 234 Fcfa,
- Coût de revient du Kg de tomate : 12 Fcfa/kg,
- Nombre de Producteurs impliqués : 12 000.

Pour la période 1998/1999 à 2004/2005, les éléments technico-économiques économiques suivant sont observés :

Tableau 1 : Données technico-économiques

Campagnes	Superficies	Rdts	Prix de vente/ Kg	Produit / ha	Charges/ ha	Marges / ha	Coût / Kg
	(ha)	(T / ha)	(Fcfa / Kg)	(Fcfa)	(Fcfa)	(Fcfa)	(Fcfa / kg)
1998-1999	1 253	21	39	819 000	425 328	393 672	21
1999-2000	2 000	25	39	975 000	380 604	594 396	15
2000-2001	2 056	25	45	1 125 000	434 147	690 853	17
2001-2002	2 927	25	45	1 125 000	451 758	673 242	18
2002-2003	3 039	20	45	900 000	451 758	448 242	23
2003-2004	2 994	20	47	940 000	451 758	448 242	23
2004-2005	3 123	33	47	1 623 439	385 205	1 238 234	12

En définitive, même si la filière tomate reste une référence dans la Vallée en terme de performances, d'organisation et de contractualisation entre l'amont et l'aval, des marges de progrès existent :

- l'utilisation généralisée de variétés hybrides augmenterait sensiblement le potentiel de production,
- l'amélioration des conditions de réception de la production au niveau des usines accouplée à une meilleure planification des récoltes, minimiseraient sensiblement les pertes de production,
- le renforcement de la protection phytosanitaire des cultures,
- un meilleur respect de l'itinéraire technique et des pratiques culturales plus rigoureuses.

2. Les perspectives de développement durable

Les conditions, le contenu et les limites pour asseoir une Filière Tomate Industrielle pérenne dans la Vallée sont dictés par ses dotations factorielles (*ressources naturelles, infrastructures physiques...*). Sous ce rapport et comparativement aux autres régions naturelles du Sénégal, la Vallée dispose d'atouts distinctifs qui fondent son avantage comparatif :

- 10 000 ha, au moins, exploitables en tomate industrielle,
- un maillage hydraulique bien dense,
- des infrastructures routières et un réseau téléphonique fonctionnels,
- des agriculteurs relativement expérimentés,
- de véritables et dynamiques Organisations Professionnelles Agricoles,
- des Organismes de Recherche et de Développement agricoles fonctionnels et dynamiques.

Par ailleurs, la Filière Tomate Industrielle présente un intérêt particulier pour les Producteurs de la Vallée parce que certains pratiquent cette spéculation depuis plus de vingt ans et qu'elle peut générer un revenu très important.

Pourtant il s'agit d'une culture délicate et risquée qui a connu récemment des vicissitudes.

Cependant, la réorganisation de la filière et la relative amélioration des techniques culturales constatées à l'occasion des trois dernières campagnes, rendent accessible à court terme, la couverture des besoins nationaux et l'exportation.

A moyen terme, une superficie cultivée comprise entre 4 000 et 5 000 ha, permettra de maintenir cet objectif et de "jouer" la possibilité d'augmenter de façon considérable la productivité (en faisant passer les rendements de 20 à 35 t/ha en moyenne) pour saisir les opportunités offertes par le marché des pays côtiers (dont l'agro-climatologie est défavorable à cette culture), pour autant que la Filière ne soit concurrencée par des importations de triple concentré.

Pour l'heure, les initiatives et l'intérêt des Producteurs pour la Filière Tomate Industrielle sont manifestes. Cependant bien des insuffisances persistent encore et rendent les acquis actuels fragiles.

Aussi, pour accompagner et bien soutenir la dynamique en cours, les axes d'intervention déterminants sont les suivants :

- l'adoption généralisée de techniques de production pour une amélioration de la productivité et de la qualité des productions agricoles,
- l'accroissement de la professionnalisation des Producteurs de tomate,
- la recherche de nouveaux cultivars pour prolonger la période de production et donc de fonctionnement des usines,
- la recherche de créneaux pour l'exportation de tomate (tomate cerise, tomate bio).

Pour appuyer ces actions et mieux valoriser les importantes retombées attendues, d'autres unités industrielles pourraient s'installer dans la Vallée.

Avec les précédentes, elles oeuvreront au renforcement de la Filière en ayant comme priorité, l'achat et la transformation de la tomate fraîche produite sur place, les importations de triple concentré n'étant autorisées qu'après épuisement de la production locale.

Dans ces domaines, des actions précises, résumées dans le tableau ci-après, sont à promouvoir avec les acteurs impliqués dans un cadre où la contractualisation et la concertation doivent être de règle.

Tableau 2: Plan d'actions pour le développement durable de la Filière Tomate Industrielle (Horizon 2008)

DOMAINES D'INTERVENTION	THEMES	ACTIONS	ACTEURS
Techniques de production	- Etalement de la production - Qualité de la production - Amélioration de la productivité - Nouvelles techniques d'irrigation - Recherche de nouveaux cultivars	- Renforcement dispositif SAED - Formation des Producteurs - Elaboration d'un cahier de charges - Recherche-développement (introduction de matériel végétal à haut rendement) - Développement de l'irrigation goutte à goutte - Programme de recherche développement - Protection phytosanitaire	Producteurs SAED ISRA Fournisseurs d'intrants
Professionnalisation du milieu agricole	- Renforcement fonctionnement cadre de concertation et de gestion des cultures - Gestion concertée de l'approvisionnement en intrants agricoles - Equipements agricoles	- Consolidation fonctionnement Comité Tomate	Producteurs SAED Industriels Organisations de Commerçants
Infrastructures	- Conditionnement - Transformation - Transport	- Mise en place d'unités de pré-traitement de la tomate au champ. - Equipement des OP en moyens de transport.	Etat, SAED, PPEA Industriels Producteurs

3. Conclusion

En définitive, la Filière Tomate Industrielle apparaît comme une activité centrale dans le système d'exploitation des Producteurs de la Vallée, aussi bien du point de vue économique qu'agronomique et sociale.

En effet, après la Compagnie Sucrière Sénégalaise, le traitement de la tomate industrielle constitue un noyau industriel solide dont les limites de son expansion sont loin d'être totalement explorées.

Les retombées positives actuelles sur l'exploitation optimale des AHA, la création de main-d'œuvre (surtout féminine) et l'appel à plusieurs autres services (agricoles et para-agricoles) justifient qu'elle soit appuyée davantage pour conquérir les marges de progrès encore disponibles et qu'elle soit étendue à d'autres zones de la Vallée dont le potentiel ne demande qu'à être exploité.

Aussi, après la satisfaction des besoins nationaux presque réalisée avec la capacité des unités déjà installées dans la Vallée, les ambitions de cette Filière devraient se tourner vers l'approvisionnement en concentré de tomate des pays agro-climatiquement moins nantis que le Sénégal.

Dans cette perspective, le doublement possible des surfaces actuellement cultivées, du fait de la capacité des unités actuellement installées et des limites imposées par le marché intérieur, justifierait l'installation d'autres unités pour recevoir les productions des zones de Matam et Podor.

Ces éventuelles nouvelles unités, installées à Tarédji, à Thillé Boubacar, ou à Aéré-Lao (Département de Podor) autoriseraient une exploitation plus intense des potentialités offertes et participeraient au développement plus harmonieux des différentes localités de la Région.

ANNEXE :

COMPTE D'EXPLOITATION D'UNE CULTURE NORMEE DE TOMATE INDUSTRIELLE pour 1 HA

PRODUITS	UNITE	NBRE TRAIT	DOSE (rec)	QTE	PRIX(Fcfa)	TOTAL(Fcfa)
SEMENCES*	KG	1	0,5	0,5	34 000	17 000
<i>Travail du Sol</i>						
LABOUR	HA	1	1	1	40 000	40 000
OFFSETAGE	HA	2	1	2	18 000	36 000
BILLONNAGE	HA	1	1	1	30 000	30 000
<i>Sous-Total 1</i>						106 000
<i>Fertilisation</i>						
UREE	KG	1	200	200	132,800	26 560
9-23-30	KG	1	800	800	133,500	106 800
<i>Sous-Total 2</i>						133 360
<i>Protection phytosanitaire</i>						
FURADAN 5G	KG	1	1,0	1	1 700	1 700
SOUFRE micronisé	KG	2	2,5	5	1 200	6 000
MOSPILAN Plus 388 EC	L	3	0,5	1,5	12 000	18 000
TOMEX 430 WP	KG	3	2,0	6	3 000	18 000
CALLIFOL 480 EC	L	1	1	1	8 800	8 800
CYPERCAL 50 EC	L	1	1	1	3 000	3 000
CONFIDOR 200 SL	L	1		0		0
ATTAKAN 350 SC	L	1		0		0
MOSPILAN 200 SL	L	1		0		0
ORTHENE 97 SG	KG	1		0		0
<i>Sous-Total 3</i>						53 800
IRRIGATION	L	1	250	250	265	66 250
Main d'œuvre						10 000
Pulvérisateur à dos						42 000
TOTAL HARGES HA						428 410
*: la variété Progress est disponible (dose:150 g) à 175 000 F/dose						
**: les variétés Gem Pride et Yaqui sont disponibles (dose:150 g) à 150 000 F/dose						
Rendement moyen : 25 tonnes / ha		Produit brut :				1 175 000
Prix: 47 F / Kg		Marge brute				746 590